

POUR NOUS JOINDRE

École Nelson-Mandela

Rue du Danube 44800 Saint-Herblain 02 28 25 27 21

Maison des Arts

Chargée de coordination : Fabrine Loret 02 28 25 25 80 26 rue de Saint-Nazaire 44800 Saint-Herblain

Ouverture de l'accueil :

Lundi 14 h - 19 h

Mardi, jeudi et vendredi $10\,\mathrm{h}$ - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Mercredi 9h-12h30/13h30-19h

Samedi 9 h - 13 h

POUR VOUS INSCRIRE

Date limite de dépôt de la fiche de candidature (à déposer à la Maison des Arts ou à l'école de votre enfant)

> mercredi 25 mars 2020

Ateliers et entretiens pour les candidats et rencontre avec les familles

> lundi 30 mars à partir de 16 h 15 (une convocation sera envoyée aux familles).

Commission d'admission

(inspection académique, collège, éducation nationale, Maison des Arts, parents d'élèves)

> mercredi 6 mai 2020.

Enseignante référente : Fabrine LORET fabrine.loret@saint-herblain.fr



classe à horaires aménagés musique à l'école primaire Nelson-Mandela



2020-2021







la CHAM?

L'épanouissement des enfants et leur réussite éducative sont favorisés par la pratique du chant collectif qui, par le biais de l'oreille, de la voix, et du corps tout entier, développe l'écoute et l'expression artistique.



- Se positionner très vite en musicien interprète,
- Être à l'écoute de l'autre, acquérir plus d'assurance en public,
- Acquérir de la maîtrise de soi, le respect,
- Acquérir une bonne posture corporelle, une émission vocale saine, une diction précise,
- Se familiariser avec les différents langages musicaux,
- Être capable de gérer l'espace (déplacements et mise en scène),
- Éveiller le sens harmonique et développer l'écoute intérieure,
- Aborder le vocabulaire musical / les partitions,
- Acquérir une plus grande autonomie, développer sa créativité.



Tout enfant qui entre en **CE1** ou **CE2** ou **CM1** et qui souhaite bénéficier d'un enseignement musical à dominante vocale. Cette inscription engage l'élève sur l'ensemble du cycle élémentaire (du CE1 au CM2), après avis d'une commission d'admission.



Les différents cours de chant choral et de steel-drum ont lieu à l'antenne nord de la Maison des Arts (groupe scolaire Nelson-Mandela).



Pendant le temps scolaire et par semaine :

CEl et CE2 : 1 h d'éducation musicale + 1 h de chant choral.

CM1 et CM2 : 1 h d'éducation musicale + 1 h 15 de chant choral et 45 mn de steel-drum.



Fiche de candidature CHAM voix École primaire Nelson-Mandela 2020-2021

Sexe Masculin 🔲	
Vé(e) le/	
• •	2020-2021 :
	ole
_'élève pratique t-i	l déjà un instrument ?
non 🗌	
oui 🗌 leque] ?
oui leque	PONSABLE LÉGAL responsable légal de l'élève
oui	PONSABLE LÉGAL
Dui leque TUTEUR ou RESE Nom et prénom du Adresse	PONSABLE LÉGAL responsable légal de l'élève
TUTEUR ou RESI Nom et prénom du Adresse	PONSABLE LÉGAL responsable légal de l'élève
TUTEUR ou RESP Nom et prénom du Adresse	PONSABLE LÉGAL responsable légal de l'élève

Date limite de dépôt de la fiche de candidature

(à déposer à la Maison des Arts ou à l'école de votre enfant)

> mercredi 25 mars 2020